

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX DE LA MENACE TERRORISTE D'EXTRÊME DROITE -
(N° 877)

AMENDEMENT

N ° CL15

présenté par

M. Croizier, Mme Desjonquères, M. Isaac-Sibille, Mme Mette, Mme Morel, M. Cosson et
Mme Ferrari

ARTICLE UNIQUE

Retiré avant publication.